

Le président de la ville de Soleure a incarné, malgré lui, la solution approuvée mercredi par le National

Kurt Fluri est la bête noire de l'UDC

« SANDRINE HOCHSTRASSER

Immigration de masse » Sourire en coin, le dos un peu courbé, il arpente les couloirs du parlement depuis bientôt treize ans. Kurt Fluri, 61 ans, n'est pas de ces politiciens clinquants, cherchant les spots médiatiques. Il n'existe pas sur les réseaux sociaux. Le conseiller national PLR est connu à Berne pour être un technocrate, un juriste plutôt qu'un politicien.

Ce mois pourtant, l'austère président de la ville de Soleure s'est retrouvé au cœur de la tempête médiatique. Il est devenu malgré lui l'incarnation de la solution approuvée mercredi par le Conseil national pour appliquer l'initiative contre l'immigration de masse.

Cloué au pilori

La «préférence indigène light» en personne; la bête noire de l'UDC. La *Weltwoche*, en main de Roger Köppel, l'a cloué au pilori, le traitant de fossoyeur de la démocratie. Un autre conseiller national UDC zurichois, Thomas Matter, a réclamé sa démission dans une lettre ouverte, publiée par *Blick*. Et la machine médiatique s'est emballée.

Kurt Fluri n'était pourtant que le rapporteur de la commission des institutions politiques. Le messenger qui a présenté le compromis façonné par le PLR, le PS, les Verts et le PDC notamment, pour préserver la libre circulation des personnes. «Cette solution, c'est l'œuvre d'un effort conjoint entre les partis et l'administration», se défend-il. Nous avons travaillé de longues soirées en août avec des experts du Secrétariat d'Etat aux migrations, du Secrétariat d'Etat à l'économie, etc.» Et il dit se réjouir que le dossier passe au Conseil des Etats pour que les projecteurs se détournent de lui.

«L'UDC a toujours besoin de personifier les débats, afin de faire des attaques personnelles», justifie Cesla Amarelle. La socialiste vaudoise, également rapporteuse de commission, a échappé à cette campagne: «Je suis Romande, on me prête moins d'attention.»

Un authentique radical

Kurt Fluri serait-il la victime d'une presse de boulevard? Certains parlementaires en sont convaincus. Et pourtant, ils reconnaissent que la personnalité du Soleurois a joué un rôle crucial ces dernières semaines. «Avec un PLR de la droite dure, on ne serait pas arrivé à ce compromis», note Cédric Wermuth (ps, AG).



Mercredi, Kurt Fluri a fait sortir l'UDC de ses gonds en plaidant, imperturbable, pour une application «light» de l'initiative. Keystone

Kurt Fluri est un authentique radical, plus proche du centre que de l'UDC. Ex-président d'un tribunal militaire, il a siégé aux parlements communal et cantonal soleurois avant de rejoindre le Conseil national en 2003. C'est un politicien de l'ancienne garde, père de cinq adolescents.

Il préside la ville de Soleure depuis 23 ans, tout en étant membre de moult associations. Il est devenu notamment président de l'Union des villes suisses. Sa longue expérience dans un exécutif lui confère une forte légitimité au sein du groupe PLR.

«Un adversaire redoutable»

Ce rôle influent n'a pas échappé à l'UDC, qui a tenté en vain de faire basculer la majorité pour une application plus stricte de son initiative. «Kurt Fluri siège dans la commission des institutions politiques et il est intellec-

«Une fois qu'il s'est fait une idée, il devient un véritable bulldozer»

Christian Lüscher

tuellement brillant. Si Fluri est convaincu, son groupe le sera! C'est un adversaire redoutable», constate Luzi Stamm (udc, AG).

Juriste de formation, il a réussi à défendre avec habileté le compromis qui s'écarte nettement de l'article constitutionnel approuvé le 9 février. «Même si je ne partage pas son avis, il a développé un argumentaire fort et consistant», salue le professeur de droit Hans-Ueli Vogt (udc, ZH).

Le sens de la réplique

«Il est d'une grande écoute. Mais une fois qu'il s'est fait une idée, il devient un véritable bulldozer», note Christian Lüscher (plr, GE). Et c'est bien l'impression qu'il a donnée mercredi soir. Alors que le groupe UDC l'assaillait de critiques, il répondait du tac au tac, en conservant son calme. «On aurait dit que les reproches lui glissaient dessus, alors que

j'étais moi-même très énervée», raconte Cesla Amarelle. Un chêne solide, derrière une apparence frêle.

«J'ai laissé mes nerfs au vestiaire», plaisante le principal intéressé. «Tant que les critiques viennent de l'UDC, je n'ai pas de mauvais sentiments», glisse-t-il. Il semblait même éprouver un certain plaisir à décocher quelques flèches. «Certains avis sont simplement trop stupides pour mériter une réponse», a-t-il notamment répliqué.

Ce n'est pas la première fois que le conseiller national PLR est en opposition frontale avec le premier parti du pays. Sur les thèmes de société, comme le renvoi des criminels étrangers, il a déjà été à l'œuvre pour former une alliance contre l'UDC.

Ses plus grands adversaires lui reprochent d'ailleurs une certaine arrogance. L'arrogance de l'homme brillant. »

BIO EXPRESS

1955

Naissance à Soleure

1993

Président de la ville de Soleure. Poste qu'il occupe toujours

2003

Elu au Conseil national. Il échouera en 2011 à rejoindre le Conseil des Etats

2013

Il reprend la présidence de l'Union des villes suisses. SH

Les témoins de mariage conservés

Conseil des Etats » Les fiancés devront toujours présenter des témoins pour se marier. Le Conseil des Etats a refusé hier une motion du National s'attaquant à cette obligation. Mais il a biffé le délai d'attente de 10 jours entre la procédure préparatoire et la célébration du mariage.

Les témoins de mariage ne constituent plus des moyens de preuve et n'ont aucune valeur juridique, a argumenté en vain le motionnaire Andrea Caroni (plr, AR). Les fiancés qui le souhaitent auraient toujours pu se marier en présence de témoins, s'ils veulent poursuivre cette tradition. Il s'agit juste de supprimer l'obligation inscrite dans la loi.

Les sénateurs PDC et UDC ne l'ont pas entendu de cette oreille: Beat Rieder (VS) et Stefan Engler (GR) estimaient dommage de supprimer une «belle tradition» qui ne pose problème à personne. Le Conseil des Etats a suivi cet argument par 25 voix contre 15. » ATS

L'armée invitée à être plus transparente

Défense sol-air » L'armée et armasuisse doivent être plus transparents, conclut l'enquête administrative sur le projet d'achat d'un nouveau système de défense sol-air (BODLUV). Au vu de la situation, la suspension de la procédure par le conseiller fédéral Guy Parmelin était compréhensible.

L'information interne et externe est le talon d'Achille du projet de défense sol-air, note l'enquête présentée hier à Berne devant les médias. Le Département de la défense, et plus particulièrement l'armée et l'Office fédéral de l'armement, n'ont pas réussi à rallier le soutien des autorités politiques et de la population.

A commencer par celui du ministre de la Défense. Ce dernier a eu l'impression de ne pas disposer des mêmes informations que les médias, relève l'ancien directeur du Contrôle fédéral des finances Kurt Grüter,



«Le ministre de la Défense a eu l'impression de ne pas disposer des mêmes informations que les médias»

Kurt Grüter

qui a dirigé l'enquête. D'où sa décision de suspendre le projet, «politiquement compréhensible», surtout dans la perspective de l'acquisition d'un nouvel avion de combat.

Il faut également noter que le chef du département était immergé dans différentes affaires, comme le programme de modernisation des camions militaires ou la communication autour du départ du chef de l'armée André Blattmann, poursuit Kurt Grüter. Les informations auraient dû passer plus rapidement et de façon plus complète.

L'enquête administrative, mandatée en avril par Guy Parmelin, devait vérifier si le projet de défense sol-air a eu ou non des déficits. Le projet en question vise à remplacer les équipements vieillissants de l'armée suisse (engins guidés Stinger et Rapier, système de canons de DCA de 35 mm).

Pour mieux convaincre population et autorités à l'avenir, le rapport final propose de leur présenter dès le départ et de façon plus détaillée les enjeux. Il faudrait leur fournir des estimations sur les coûts finaux présumés, les risques et les chances, et non mentionner des coûts susceptibles de varier.

Le rapport confirme le ministre de la Défense dans sa décision de suspension, a annoncé hier Guy Parmelin. Le projet reste gelé en attendant l'analyse des recommandations du rapport.

Le conseiller fédéral a pris connaissance de l'essentiel du rapport. Il n'est pas sûr que tout le monde ait «parlé le même langage» dans ce projet: «Il était question de 500 millions, ensuite de 700 millions, puis de 1,1 milliard pour un projet partiel». Il ne restait dès lors que la suspension du projet, s'est justifié Guy Parmelin, rappelant les sommes énormes en jeu. » ATS

BAIGNADE

DÉJÀ 49 NOYÉS EN 2016

En 2016, 49 personnes se sont noyées dans les eaux suisses. C'est déjà presque autant que pour toute l'année dernière (50). Plus de la moitié des victimes (26) sont de nationalité étrangère, selon un bilan publié hier par la Société suisse de sauvetage. Parmi les victimes, 41 étaient des hommes, quatre des femmes et quatre des enfants. ATS

FISCALITÉ

FRAUDEURS AMNISTIÉS?

Le Conseil national insiste sur les amnisties pour les fraudeurs du fisc. Par 105 voix contre 79, la Chambre du peuple a exigé hier un projet autorisant les cantons à passer l'éponge une fois et à octroyer des rabais pour le rappel d'impôt. Issue de la commission de l'économie, la motion doit encore passer devant le Conseil des Etats. ATS